

La ville de Carpentras instaure un couvre-feu pour les mineurs non accompagnés



Dès ce mois d'avril, la municipalité de Carpentras applique un couvre-feu à l'intention des mineurs de moins de 13 ans non accompagnés, chaque nuit de 23h à 6h jusqu'au 31 octobre 2025.

L'arrêté municipal n°207 du 25 mars 2025 prend place dans des lieux publics dits sensibles les et dans les quartiers prioritaires de la ville : Amandiers-Éléphants, Quintine, Villemarie, parc, centre-ville, Pous du Plan et Bois de l'Ubac. Pour ces deux derniers quartiers, le couvre-feu en vigueur concerne également les mineurs ayant moins de 16 ans, à titre expérimental. En fonction des résultats, cette réglementation municipale d'une durée de 6 mois pourra être reconduite après le 31 octobre.



« Les enfants sont notre priorité, pas de sortie seul après 23 heures »

Cette décision du maire Serge Andrieu vise à endiguer un phénomène en hausse de délinquance des mineurs. Cela concerne aussi bien des actes de troubles à l'ordre public que la sécurité des mineurs, notamment pour faire face à l'embrigadement dans les trafics de stupéfiants. Vulnérables et malléables, les jeunes mineurs sont la cible des réseaux organisés comptant sur leur jeunesse pour les exploiter.

"Assurer la protection des mineurs et garantir la sérénité de tous"

Serge Andrieu, maire de Carpentras

En cas de non-respect de cet arrêté, les mineurs seront reconduits à leur domicile ou acheminés vers un foyer de l'Aide Sociale à l'Enfance. « Cette mesure n'a pas pour vocation de stigmatiser la jeunesse, mais bien d'assurer sa protection et de garantir la sérénité de tous" déclare le premier magistrat. Par cet arrêté, la municipalité s'adresse notamment aux parents et aux acteurs locaux pour une responsabilité partagée et une prise de conscience rapide. Nous devons mobiliser tous les leviers à notre disposition pour protéger et préserver la qualité de vie de nos concitoyens » insiste Serge Andrieu.

Amy Rouméjon Cros

Carpentras : les épiceries de nuit devront fermer à 22h



Ecrit par le 2 novembre 2025



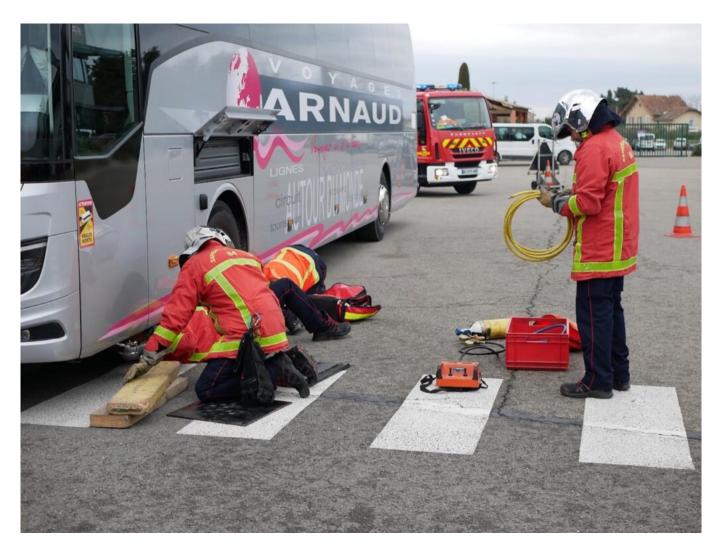
La Ville de Carpentras a décidé de renouveler l'arrêté municipal imposant la fermeture des épiceries de nuit à 22h, et ce, dès ce lundi 10 mars.

Cet arrêté, imposant la fermeture des épiceries de nuit à 22h, vise à préserver la tranquillité publique, lutter contre les nuisances nocturnes, protéger les habitants des regroupements tardifs et prévenir les dégradations de l'espace public. « La consommation excessive d'alcool, disponible dans ces commerces, est un facteur aggravant des violences intrafamiliales et de l'insécurité routière, tout comme les produits stupéfiants, indique Serge Andrieu, maire de Carpentras. Il est donc de notre responsabilité d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour limiter ces risques. »

La municipalité de Carpentras avait instauré un premier arrêté similaire en 2022 qui avait engendré des résultats très favorables. Ce nouvel arrêté, qui prendra effet ce lundi 10 mars, devrait s'appliquer pour une durée d'un an. « Face à l'augmentation du narcotrafic, cette réforme devient impérative », ajoute le maire.



Voyages Arnaud: 160 conducteurs de bus sensibilisés à la sécurité routière



La société de transport Voyages Arnaud, basée à Carpentras, a organisé son 3e Forum de la sécurité routière le 25 février dans son dépôt de Pernes-les-Fontaines.

Destiné à aux chauffeurs de bus de Voyages Arnaud, ce rendez-vous a permis à 160 d'entre eux d'assister à divers ateliers sur le code de la route, sur les effets de l'alcool sur la conduite, sur les risques liés à la vitesse ou encore sur l'entretien des véhicules, animés par la DREAL, le SIDS 84, l'EDSR, la société Michelin, le GMSI 84, mais aussi Voyages Arnaud.

Ecrit par le 2 novembre 2025

L'objectif était de renforcer les compétences des conducteurs et de promouvoir les meilleures pratiques en matière de sécurité routière. « La sécurité dans les transports publics est au cœur de l'actualité, pour autant nous tenons à rappeler que nous organisons cet évènement pour la troisième fois afin de mobiliser nos collaborateurs autour de nos engagements en matière de prévention des risques », a souligné Jean-Baptiste Fontan, directeur général de l'entreprise carpentrassienne. Ce forum visait également à renforcer le dialogue avec les différents partenaires comme la gendarmerie ou les sapeurs-pompiers.

Délinquance : le Vaucluse accro aux stupéfiants



Le préfet de Vaucluse vient de dresser le bilan de la délinquance dans le département. Si une majorité de chiffres sont à la hausse, en raison notamment de la mobilisation sur le terrain des forces de l'ordre, le Vaucluse reste particulièrement marqué par les activités des





Ecrit par le 2 novembre 2025

narcotrafiquants.

« La majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse entre 2023 et 2024, notamment en ce qui concerne les infractions à la législation sur les stupéfiants (+6,3%), les violences physiques non crapuleuses (+11%), les violences sexuelles (+19,8%), ainsi que les escroqueries et infractions économiques et financières (+12%), constate Thierry Suguet, le préfet de Vaucluse lors du traditionnel bilan annuel de la délinquance dans le département. En revanche, le nombre de violences physiques crapuleuses est resté stable entre 2023 et 2024, les cambriolages poursuivent leur baisse (-8,3%) et les vols liés à l'automobile ont chuté de 6,2%. Au total, la délinquance générale augmente de 3,4%, contre une augmentation de 7,06% en 2023. »



De Gauche à droite : Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, et Hélène Mourges, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras.

Un mouvement de fond

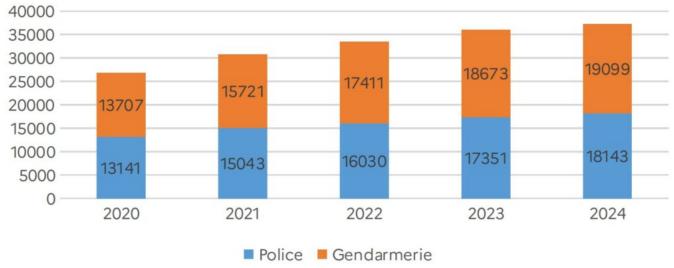
Comme l'an dernier, les services de l'Etat observe donc une hausse continue de la délinquance. Au cours des 5 dernières années, le niveau de la délinquance dans le département de Vaucluse n'a ainsi eu de cesse d'augmenter. En 2024, par rapport à 2023, la délinquance générale est en hausse de 4,56% en zone police et de 2,3 % en zone gendarmerie. Durant cette période, le département totalise 37 242 faits



en 2024. Cela correspond à une augmentation globale de 2,6% par rapport à l'année précédente (36 024 faits).

Cette tendance est globalement cohérente avec celles observées au niveau national, notamment en matière d'infractions à la législation sur les stupéfiants et d'infractions économiques et financières, le département se trouve en revanche confronté à un nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique bien plus important qu'au niveau national.

Nombre et évolution des faits constatés en zones gendarmerie et police



Crédit : Préfecture de Vaucluse

Intensification de la lutte contre le trafic de droque

Entre 2023 et 2024, les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse ont augmenté de 2,4% en zone gendarmerie (2 279 infractions relevées) et de 11,57% en zone police (2 344 infractions relevées).

Des augmentations qui s'expliquent en partie par le harcèlement des forces de l'ordre à l'encontre des narcotrafiquants et de leurs clients.

« Cette augmentation de la délinquance est liée directement à la présence renforcée des services de police et de gendarmerie sur le terrain, précise le préfet. Elle se traduit aussi par une hausse des quantités saisies ainsi que l'augmentation des amendements forfaitaires délictuels qui permettent de sanctionner la consommation de stups ou les occupations de halls d'immeubles. »

La hausse exponentielle des quantités de produits stupéfiants saisis en Vaucluse au cours des 5 dernières années illustre cette offensive croissante des forces de l'ordre contre le narcotrafic.

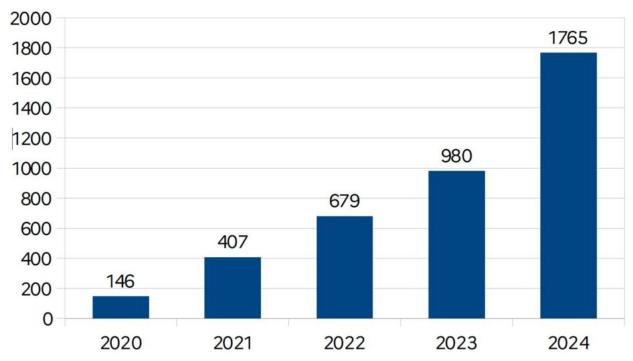
Herbe et résine de cannabis : +76% de saisies par police nationale (1,37 tonne en 2024 contre 778 kg en 2023), -32,7% en secteur gendarmerie (89,5kg en 2024 contre 133kg en 2023), 250kg de saisies par les



douanes d'Avignon. Cocaïne saisies : +35% en zone police (31,4kg en 2024 contre 23,2kg en 2023), diminution de 50,26% en zone gendarmerie (4,8kg en 2024 contre 9,7kg en 2023), 15kgs par les douanes d'Avignon. Autres produits (héroïne, ecstasy, champignons hallucinogènes...) : environ 5kg. Au total, près de 1,765 tonne de drogues en 2024, soit 80% de plus qu'en 2023.

Visuel 2

Évolution de la quantité des produits stupéfiants en Vaucluse



Crédit : Préfecture de Vaucluse

La chasse est ouverte pour les usagers de stupéfiants

En corollaire de cette 'guerre' contre les trafiquants, la lutte contre la consommation de stupéfiants s'est intensifiée en 2024 à travers le recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD). « J'insiste sur l'importance aussi sanctionner le consommateur », précise Thierry Suquet. Dans cette optique, ces amendes pour usage de stupéfiants ont triplé en Vaucluse depuis 2021 (2 754 en 2024 contre 901 en 2021). Dans le même temps, 20 AFD pour occupation de hall d'immeuble pour les services de gendarmerie ont été dressé en 2024, contre 0 l'année précédente.

« Sur l'année à venir, nous souhaitons augmenter les contrôles de terrain, le recours aux AFD et la présence sur les points de deal », prévient déjà le préfet.

Ecrit par le 2 novembre 2025

« La question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »

Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon

- « Sur Avignon, nous recensions 24 points de deal, aujourd'hui nous en comptons une douzaine », complète pour illustrer les résultats de ce 'harcèlement' <u>Florence Galtier</u>, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.
- « On met en place plusieurs façons de s'attaquer à ces trafics, poursuit la procureure. Evidemment, l'interpellation, la répression et la condamnation mais également la saisie des avoirs financiers. Car si la case détention est quelque chose qui est parfaitement intégré par les délinquants, nous faisons le constat que la saisie des avoirs est un axe particulièrement efficace dans la lutte contre ces trafics. Que ce soit au niveau des produits mais aussi des biens et des immeubles. Aujourd'hui, la question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »



Saisie de stupéfiants par la Bac d'Avignon le 30 janvier dernier. Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Même cause et même effets pour ressort voisin de Carpentras. « Les priorités sont identiques, précise <u>Hélène Mourges</u>, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras

Cela se déclinent notamment par une présence très importante des forces de sécurité sur les zones de vente sont interpellées de manière journalière des personnes travaillent comme 'charbonneur' ou comme guetteur. Donc, une politique extrêmement offensive tant des forces de sécurité à l'intérieur mais aussi des réponses pénales qui y sont apportées. »

Dans cette 'guérilla' contre le trafic et l'usage de stupéfiants en vaucluse, « les fermetures administratives et les fermetures judiciaires constituent un angle d'attaque contre les établissements qui blanchissent l'argent des trafics », poursuit Hélène Mourges.



L'outil des fermetures administratives

« Les fermetures administratives temporaires sont un levier essentiel pour prévenir les troubles et les nuisances de voisinage générés par certains commerces, sanctionner les irrégularités dans le domaine sanitaire, de vente de tabac, d'emploi de travailleur non déclaré voire en situation irrégulière, et pour lutter contre le narcotrafic, complètent les services de la préfecture. En effet, certains pseudocommerces peuvent participer aux trafics directement, comme lieu de deal, ou indirectement, à travers le blanchiment d'argent. »

En 2024, les services de l'État ont procédé à 51 fermetures administratives : 18 pour vente illicite de tabac (13 en 2023, +38,5%), 16 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publiques (12 en 2023, +33,3%), 1 pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons (1 en 2023), 3 pour des infractions aux règles sanitaires ainsi que 13 pour des infractions aux dispositions du Code du travail.

Jusqu'à 30 000€ par jour pour un point de deal

En tapant au porte-monnaie, les deux tribunaux judiciaires de Vaucluse ont ainsi saisi 300 000€ en 2024 pour le ressorte de Carpentras et près de 500 000€, dont 127 000€ en cryptomonnaies, pour celui d'Avignon. Pour autant, la marge semble importante quand l'on sait qu'un point de deal vauclusien peut rapporter jusqu'à 25 000 à 30 000€ par jour.

En parallèle, le narcotrafic engendre des violences alimentées par le trafic d'armes, qui implique par ricochet une multiplication des saisies d'armes. Ainsi, 319 armes ont été saisies sur le département en 2024 (181 en zone gendarmerie et 138 en zone police). Côté volet volet administratif, 284 procédures de dessaisissement d'armes au motif d'ordre public ont été réalisées en 2024 (x3 en trois ans).

Davantage d'agressions gratuites et de violences sexuelles

Le bilan de la délinquance en Vaucluse ne se limite pas aux narcotrafics. En 2024, atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes ont aussi enregistré une forte hausse (+716 faits en 2024, soit une augmentation de 11 %).

Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de 16 faits, soit - 4,4 % (363 faits en 2024 contre 379 faits en 2023). Lles violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens) augmentent de 438 faits, soit +11% (4 415 faits en 2024 contre 3977 faits en 2023). Plus de 60 % des AVIP constatés relèvent de violences physiques non crapuleuses. Les menaces et chantages augmentent de 172 faits, soit +10,9 % (1749 faits en 2024 contre 1577 faits en 2023). Les violences sexuelles augmentent de 113 faits, soit +19,8 % (684 faits en 2024 contre 571 faits en 2023).

Les violences envers les femmes majeures (nombre de victimes par type d'infraction)



Ecrit par le 2 novembre 2025

Infractions	2023		2024	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial
Homicide	0	0	2	1
Tentative d'homicide	4	3	1	1
Violences ayant entraîné la mort	0	0	1	0
Autres coups et blessures volontaires	1495	1026	1783	1116
Séquestration	8	3	16	11
Menace ou chantage	655	257	738	214
Violences sans arme	NC*	NC	552	13
Atteinte à la dignité et à la personnalité	440	31	82	2
Proxénétisme	2	0	6	0
Viol sur des majeures	100	46	118	40
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	125	7	115	7
Atteinte sexuelle	27	0	73	11
Non versement de pension alimentaire	NC	NC	96	96
Total	2856	1373	3583	1512

^{*} NC : Non communiqué. Les deux nouveaux indicateurs, violences sans armes et non versement de pensions alimentaires, seront pris en compte dans le calcul du pourcentage d'évolution des plaintes à partir de 2025.

Crédit : Préfecture de Vaucluse

Parmi ces victimes de violences, les vauclusiennes restent toujours particulièrement exposées. En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 3 583 femmes majeures. Il s'agit d'une augmentation de 2,8% sur un an. Les violences à caractère sexuel : parmi ces plaintes, 312 (9%) invoquent des faits de harcèlement, d'agression ou d'atteinte sexuelle, de proxénétisme ou de viol. Les plaintes pour viol représentent la plus grande part (118 viols). Un tiers d'entre eux se déroule dans le contexte familial.

Si aucun féminicide ni homicide n'est survenu en Vaucluse dans un contexte familial en 2023, deux femmes ont été tuées en 2024. Une femme de 85 ans a été tuée par arme à feu par son mari à Pertuis en novembre et une jeune femme de 24 ans a été assassinée par strangulation en décembre à Avignon, après avoir subi des actes de torture et de barbarie.

Les plaintes des femmes majeures concernent à 70 % les infractions suivantes : les coups et blessures volontaires représentent plus d'une plainte sur deux : 1 783 victimes en 2024 contre 1 495 victimes en 2023 (+19,2%). Cette infraction se déroule dans 74 % des cas dans le contexte familial. Les menaces ou le chantage, qui constituent la deuxième infraction, représentent 738 plaintes en 2024, contre 655 en 2023 (+12,6%). Cette infraction se déroule dans 29% des cas dans le contexte familial.

« Dans une année marquée par le procès Pélicot, il est important de rappeler que la victime ne doit pas



rester seule », martèle Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.

Les escroqueries et infractions économiques et financières

Les EIEF (Escroqueries et infractions économiques et financières) comprennent les escroqueries d'une part (3 949 infractions constatées en 2024, soit 93% des EIEF), ainsi que les infractions économiques et financières d'autre part (302, 7%). En 2024, les EIEF sont en hausse de 12 % en moyenne (4 251 en 2024 contre 3787 en 2023). Ce sont les infractions économiques et financières qui augmentent le plus (+41,8%). Parmi ces faits constatés, 1088 ont été élucidés.

Sur les infractions économiques et financières, la tendance du département de Vaucluse est globalement cohérente avec les tendances haussières observées au niveau national entre 2023 et 2024. Cependant, sur les escroqueries, les chiffres se stabilisent au niveau national (+0,2% par rapport à 2023) alors qu'ils continuent de croître sur le département (+10,5%).

« Tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse



Ecrit par le 2 novembre 2025



Image d'illustration. Crédit : Gendarmerie de l »Ardèche/Facebook

Sécurité routière : une mauvaise année

Enfin, concernant l'insécurité routière, « ce n'est pas une bonne année, reconnaît le préfet de Vaucluse. Avec 41 décès (+ 41%), 781 blessés (+78%) et 606 accidents (+80%), tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière et c'est particulièrement visible pour les deux roues motorisées (15 décès soit 37% de l'ensemble de la mortalité routière 2024. »

Dans 68 % des cas, les personnes décédées sont 'présumées responsables' de l'accident. Il est à noter que cette répartition s'inverse, en ce qui concerne les blessés, ou 63 % sont 'présumés non responsables'.

Les mois les plus meurtriers en 2024 ont été mai, juin, juillet et décembre. Ils concentrent à eux seuls 54 % des tués de l'année. À la différence de 2023 où les accidents du dernier trimestre concentraient 43 % des accidents et 41 % des blessés, l'année 2024 semble plus homogène avec une moyenne mensuelle plus élevée d'accidents et ce dès le mois de mai (50 accidents contre 14 en 2023). Deux pics notables pour les mois juin/juillet (22 % de l'accidentalité 2024) et octobre (10 %).

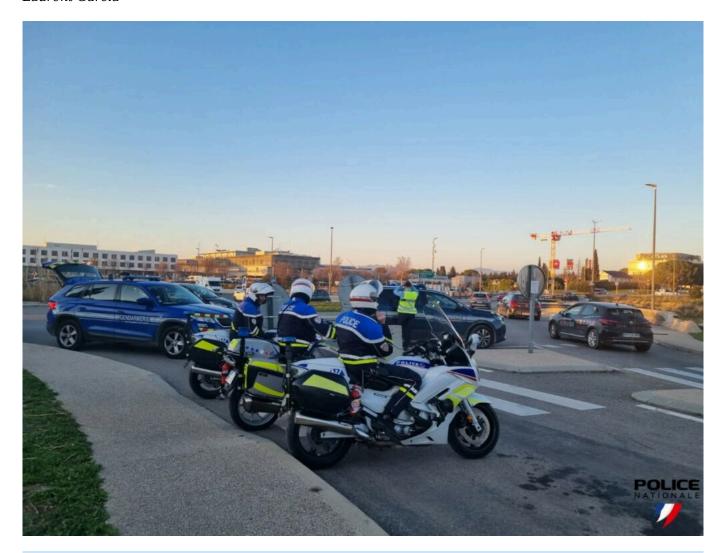
Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 74 % des cas (62 % sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 26 % des cas (27 % sur la période 2018/2022). Aucun mort sur l'autoroute en 2024, contre 1 en 2023.





En 2024, ce sont 1768 suspensions de permis de conduire qui ont été prononcées (+7%), dont 667 pour alcoolémie, 704 pour stupéfiants et 364 pour excès de vitesse.

Laurent Garcia



Combien d'agents pour lutter contre la délinquance en Vaucluse ?

Actuellement la police nationale dispose de 726 agents en Vaucluse (commissaires, officiers, gradés et gardiens, policiers adjoints, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). Elle compte également 83 réservistes, répartis dans les 4 circonscriptions de police (Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange) du département.

« Des effectifs qui vont être renforcés dès la semaine prochaine par 15 policiers supplémentaires » annonce <u>Emmanuel Desjars de Keranrouë</u>, directeur interdépartemental de la police nationale de Vaucluse.

Côté gendarmerie, dont la zone d'intervention couvre 146 communes sur 151 en Vaucluse, l'effectif total



est de 708 personnels (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 550 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière et une maison de protection des familles. Dans le cadre du programme nationale de création de 200 nouvelles brigades, <u>le Vaucluse accueille la brigade mobile de la Tour d'Aigues depuis juin 2024 alors que celles de Courthézon et la brigade fixe de Caromb devraient l'être à horizon 2027.</u>

Enfin, la direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence dispose de trois services basé à Avignon : la Brigade de sécurité intérieure (BSI) d'Avignon, le centre Contributions Indirectes Viticulture et le bureau de douane d'Avignon. Cela représente une cinquantaine de personnes. A cela s'ajoute les effectifs des différentes polices municipales de Vaucluse dont 53 ont conventionné (+3 par rapport à 2023) avec les services de l'Etat afin de mieux coordonner leurs avec celles de la gendarmerie ou de la police.

Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Sorgues : sécurité renforcée autour du lycée Montesquieu



Suite à l'agression survenue devant le lycée Montesquieu de Sorgues, la gendarmerie et la Police Municipale ont décidé d'unir leurs forces pour sécuriser les abords de l'établissement et rassurer élèves,



parents et riverains.

« La présence renforcée des patrouilles vise à prévenir tout nouvel incident et à garantir un environnement serein pour tous », explique la gendarmerie de Vaucluse.

Cette mesure fait suite à l'agression au couteau d'un jeune de 17 ans, ce lundi matin 24 février, devant l'établissement scolaire. Les jours de la victime ne sont plus en danger alors que l'agresseur, né en 2008, a été interpellé par les gendarmes quelques heures plus tard. Une *enquête pour tentative de meurtre* a été ouverte à l'encontre de ce dernier, lui aussi élève dans le même lycée.

« Dans nos lycées, on doit apprendre, s'épanouir, préparer son avenir. Pas craindre la violence. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

La Région va renforcer les contrôles dans les lycées

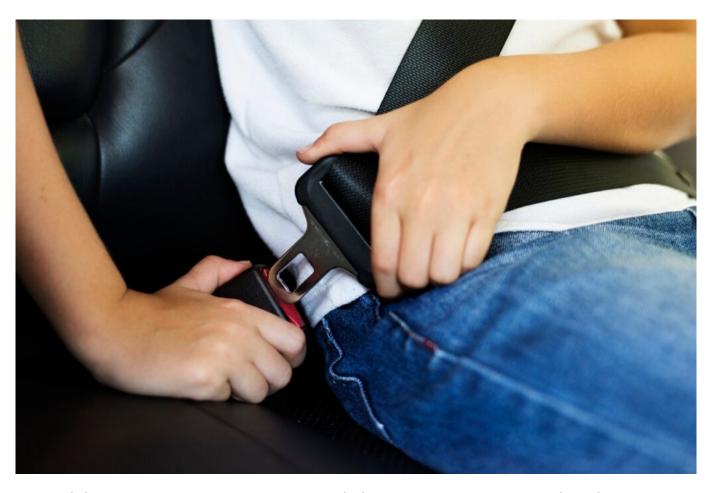
« Je veux, au nom de la Région Sud, dire toute ma solidarité à la victime, à sa famille et à la communauté éducative, dénonce Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je tiens à remercier les secours, les forces de l'ordre dont l'intervention rapide a permis d'interpeller l'agresseur, ainsi que l'agent d'accueil du lycée, dont le sang-froid et la réactivité ont permis de porter immédiatement assistance à la victime. Rien ne justifie, jamais, une telle violence, cet acte est inacceptable! Dans nos lycées, on doit apprendre, s'épanouir, préparer son avenir. Pas craindre la violence. »

« Après l'annonce la semaine dernière d'Elisabeth Borne, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, une multiplication des contrôles réguliers de sacs seront organisés devant certains lycées dès le printemps par les forces de l'ordre, en lien avec le préfet, le procureur et le représentant de l'Education nationale, poursuit le président de la Région Sud dont les lycées sont une de ses compétences. La Région est et restera pleinement mobilisée pour garantir la sécurité et la tranquillité de nos jeunes. »

Voyages Arnaud sensibilise à la sécurité routière



Ecrit par le 2 novembre 2025



La société de transport <u>Voyages Arnaud</u>, basée à Carpentras, organise la 3ème édition de son Forum de la sécurité routière le mardi 25 février dans son dépôt de Pernes-les-Fontaines.

Le mardi 25 février, la sécurité routière sera au rendez-vous lors d'un forum organisé par l'entreprise Voyages Arnaud. De nombreuses animations seront prévues tout au long de la journée.

La préfecture de Vaucluse sensibilisera aux effets de l'alcool sur la conduite et proposera un jeu sur le code de la route, la DREAL évoquera les procédures des contrôles routiers, le SDIS 84 animera un atelier des gestes de premiers secours et un exercice de secours routier, l'EDSR présentera le matériel de contrôle et sensibilisera aux risques liés à la vitesse, aux drogues et à l'alcool, la société Michelin parlera du rôle du pneumatique dans la sécurité, et le GMSI 84 fera de la prévention sur les risques routiers. De son côté, l'entreprise organisatrice Voyages Arnaud proposera une formation au montage de chaînes à neige et sensibilisera aux coûts de réparation en carrosserie.

Mardi 25 février. De 9h à 17h. 318 allée du Ventoux. Pernes-les-Fontaines.



Un muret de sécurité qui résiste même aux chocs des poids-lourds installé à Cavaillon



Suite à un accident sans gravité survenu en début d'année 2024 et au vu de la densité du traffic sur la Route de Robion (RD2) à Cavaillon, le <u>Département de Vaucluse</u> a décidé d'aménager un muret de sécurité innovant et unique en France sur environ 120 mètres.

La RD2 étant en partie longée par un canal, le Département de Vaucluse a souhaité prévenir tout nouvel accident et risque de chute dans le canal en sécurisant une partie de la route sur environ 120 mètres. Ainsi, un muret de sécurité innovant, une glissière ECO H1 développée par la société thoroise <u>Agilis</u> (filiale de <u>NGE</u>), a été installée le long d'un partie de la Route de Robion.



Le Département de Vaucluse est le premier en France à installer ce dispositif de retenue en béton breveté et marqué CE. Résistant aux chocs des poids-lourds, et pas seulement aux véhicules légers, ce muret a été mis en forme sur place. Les travaux ont débuté le 12 février et devraient s'achever ce vendredi 21 février. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 34 430€, financé entièrement par le Département.

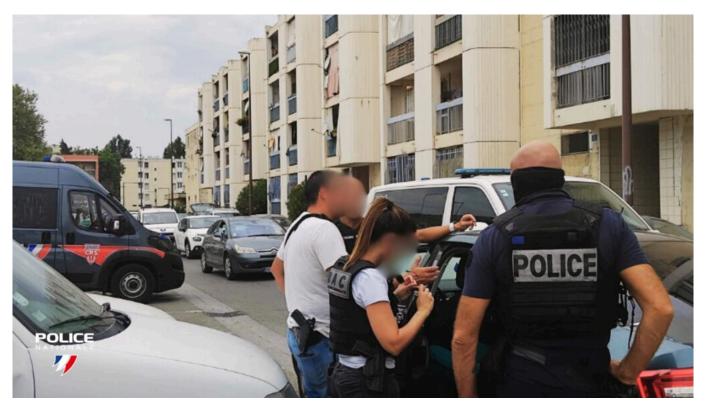


© Département de Vaucluse

Reportage : la Brigade anti-criminalité d'Avignon ce soir sur TFX



Ecrit par le 2 novembre 2025



La chaîne de télévision TFX (canal 11) consacre ce soir, lundi 17 février, son magazine 'Appels d'urgence' sur la Brigade anti-criminalité (Bac) de la cité des papes. Diffusé à 21h05, ce reportage présenté Hélène Mannarino est intitulé 'Squat, stups, cambriolages : au cœur du flagrant délit avec la BAC d'Avignon'.

« Réputée pour son célèbre pont, son Palais des papes et son festival, Avignon attire chaque année des milliers de touristes en quête de dépaysement, expliquent les responsables de l'émission. Pourtant, derrière cette image de carte postale, demeure un constat alarmant. Avignon est classée parmi les villes les plus dangereuses de France. Pour faire face à la délinquance, la Brigade anti-criminalité est en première ligne. Pendant trois mois, nous avons partagé le quotidien hors du commun de ces policiers d'élite, surentrainés et spécialistes du flagrant délit. Vous allez ainsi découvrir, le travail acharné des hommes et des femmes de la BAC dans leur traque incessante des dealers. Après un nouveau règlement de compte qui a fait deux morts, ils ont décidé de frapper un grand coup au cœur des cités sensibles. Avec, à la clé, des saisies spectaculaires de cocaïne et de résine de cannabis. L'autre préoccupation de la BAC, c'est l'explosion des cambriolages. Mais difficile d'attraper les voleurs sur le fait. Entre coursespoursuites et interpellations musclées, leurs interventions se révèlent souvent délicates. »



Rencontre avec Thibault de Cacqueray, nouveau directeur de cabinet du préfet de Vaucluse



<u>Thibault de Cacqueray</u> est le nouveau directeur de cabinet de <u>Thierry Suquet</u>, le préfet de Vaucluse. Auparavant en poste à la Cour des comptes à Paris en tant qu'auditeur à la 4^e chambre en charge des domaines de la sécurité, de la défense, des affaires étrangères et de la justice, il succède à <u>Vincent Naturel</u> nommé à la préfecture de police de Paris. Rencontre avec celui qui devient aussi sous-préfet du département.

A 31 ans, <u>Thibault de Cacqueray</u> vient de prendre ses fonctions de directeur de cabinet et de sous-préfet du département de Vaucluse. Si ce dernier a fait ses armes dans 'la préfectorale' du côté des Alpes-Maritimes dans le cadre de ses stages de l'ENA (<u>promotion Molière 2018-2019</u>), il reconnaît qu'il ne



connaît pas particulièrement le Vaucluse même s'il est « très heureux de rejoindre le département ».

Un habitué des relations avec les collectivités locales

Originaire d'Agen et ayant grandi à Paris dans le XVIIIe arrondissement, il a travaillé avec Jean Castex lorsque que ce dernier était 'Monsieur déconfinement' puis ensuite lorsque ce dernier a été désigné Premier ministre. Thibault de Cacqueray était alors Conseiller territoires en relation tout particulièrement avec les collectivités.

- « Lorsqu'il a été nommé Premier ministre, confirme le nouveau directeur de cabinet, il m'a effectivement emmené avec lui comme conseiller pour les relations avec les collectivités territoriales, la décentralisation, la ruralité, la politique de la ville, les sujets de territoires... On suivait des dossiers très locaux, des sujets qui lui étaient remontés lors de déplacements, pour lesquels il pouvait prendre des engagements, des sujets d'infrastructure. »
- « A l'échelle de ma courte carrière à Matignon, mais j'ai énormément travaillé avec les élus. J'ai donc l'expérience des projets locaux qu'on doit mener à bien de manière partenariale entre l'État et les collectivités. »

C'est durant cette période, qu'il tissera tout particulièrement des liens avec Jean Castex qui a occupé le poste de secrétaire général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001. « Il a été particulièrement touché par <u>le décès d'Eric Masson</u>. Il est resté très attaché au Vaucluse et m'a dit que j'arrivais dans un formidable département. »

« J'avais très envie de repartir dans des fonctions opérationnelles sur le terrain. »

Thibault de Cacqueray, directeur de cabinet du préfet de Vaucluse

Ensuite, Thibault de Cacqueray rejoint la Cour des comptes il a « travaillé essentiellement sur des sujets de sécurité ». A ce titre, cet amateur de sport (il a fait partie des 300 spectateurs à avoir assisté à l'un des derniers matchs d'Arles-Avignon en ligue 2 au parc des sports en 2015 contre Créteil-Lusitanos avant la liquidation du club pro provençal !) a contribué à la rédaction d'un rapport sur <u>les forces de police à Marseille</u> et 'planchera' également sur les forces mobiles, les lycées militaires ainsi que plusieurs sujets régaliens.

« J'avais très envie de repartir dans des fonctions opérationnelles sur le terrain et donc de rejoindre une préfecture », précise-t-il pour expliquer son arrivée dans le Vaucluse. J'ai demandé un département qui aurait à la fois des enjeux importants pour un poste de directeur de cabinet et qui offrirait également un cadre agréable. Donc là, j'ai été vraiment servi, puisque quand j'ai appris que je partais dans le Vaucluse, cela a été une très bonne nouvelle. C'est un département très contrasté entre la vallée du Rhône et les zones montagneuses. »

Lutte contre que les narcotrafics et les violences intrafamiliales

<u>Dans la lignée du préfet actuellement en place</u>, le nouveau directeur de cabinet sait à quoi s'attendre en Vaucluse : « En travaillant sur la police à Marseille, on sait que les enjeux liés au narcotrafic et à la délinquance sont importants », reconnait-il.



« Depuis que je suis arrivé, j'ai pu voir l'importance de ce phénomène ainsi que du nombre de points de deal qui demeurent, poursuit-il. J'ai aussi pu constater la mobilisation totale de la police, des services de l'État, mais aussi de la gendarmerie, puisque sur une cinquantaine de points de deal, il y en a près d'un tiers qui sont en zone gendarmerie. »

Vaucluse : l'Etat ne veut rien lâcher face aux narcotrafiquants

Dans ce cadre, les actions de police administrative, avec les fermetures d'épiceries qui servent au blanchiment, devraient s'intensifier, tout particulièrement dans le secteur de la rue Thiers à Avignon. « Des épiceries de nuit qui 'pourrissent' également la vie des riverains par des troubles à l'ordre public et par des fermetures tardives. »

- « J'ai appris en arrivant ici que les violences intrafamiliales étaient aussi extrêmement importantes, confie ce jeune marié sans enfant. Le directeur de cabinet précédent m'a dit que chaque nuit, lorsqu'on lui donnait la synthèse, au petit matin, il y avait 4 à 5 faits de violences intrafamiliales qui lui étaient rapportés. Donc, là aussi, ce sera un axe d'effort. »
 - « Il suffit de regarder la carte pour voir que c'est un département assez original. »

Concernant les particularités de ce département, avec une enclave dans la Drôme et un chef-lieu unique agglomération française à s'étendre dans 3 départements, 2 régions et 2 zones scolaires, Thibault de Cacqueray reconnaît qu'il suffit de regarder la carte pour voir que c'est un département assez original. Avec toute la population qui est un concentrée sur la partie ouest et la vallée du Rhône. C'est aussi quelque chose que l'on m'a tout de suite décrit avec un bassin de vie qui est à cheval sur 3 départements. C'est quelque chose que je prends en compte et que je vais vite découvrir à mon avis. Et les complexités des grands projets comme ceux de la LEO, j'en avais aussi eu vent à Matignon. »

« Les complexités des grands projets comme ceux de la LEO, j'en avais aussi eu vent à Matignon. »

Etre à l'écoute des revendications agricoles

Avec ses origines Lot-et-Garonnaise, le directeur de cabinet du préfet de Vaucluse avoue être particulièrement à l'écoute des revendications du monde agricole.

« Nous sommes dans un département très agricole et viticole, donc évidemment, nous serons à la fois à l'écoute des revendications tout en faisant en sorte que ces mouvements se passent le plus paisiblement possible. Nous serons là pour faire remonter les revendications et maintenir un dialogue permanent. Le



préfet le fait lui-même mais je serai en appui pour aller en première ligne s'il me le demande. » A peine arrivé, le nouveau directeur de cabinet a aussi dû faire face à la mise en place <u>du plan grand froid en Vaucluse</u> avec l'ouverture d'un centre d'hébergement exceptionnel à Avignon notamment. Autre dossier brulant : la sécurité routière avec un mauvais bilan en 2024. Il y a ainsi eu 41 morts sur les routes de Vaucluse contre 28 en 2023 (dont 37% de 2 roues motorisés). Là encore, il annonce une mobilisation des services de l'Etat pour lutter contre ce fléau.

Laurent Garcia

Les missions de Thibault de Cacqueray

Collaborateur direct du préfet, le directeur de cabinet assiste ce dernier dans sa responsabilité du maintien de l'ordre public et de la sécurité sur l'ensemble du département. Il a pour missions essentielles : la lutte contre la délinquance, la protection des populations, le suivi des affaires réservées, notamment les relations avec les cabinets ministériels, et le pilotage de la stratégie de communication de l'État dans le département.

Il est l'interlocuteur direct de la police nationale, de la gendarmerie nationale, du SDIS, du SAMU, de l'autorité militaire, de l'autorité judiciaire et des services du ministère de la Justice.

Il s'attache à promouvoir les politiques de l'État dans le département en entretenant d'étroites relations avec les élus, les entreprises, les syndicats et le monde associatif.

Pour exercer ses missions, le directeur de cabinet a sous son autorité :

- La direction des sécurités qui suit les questions relatives à l'ordre public, aux polices administratives, à la prévention de la délinquance, à la prévention de la radicalisation, à la sécurité routière, ainsi qu'à la défense du territoire et à la protection des populations.
- Le Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle (BRECI) qui suit les affaires réservées, les décorations, la vie politique et élabore la stratégie de communication de l'État dans le département.
- La déléquée aux droits des femmes.